

COMMUNE DE WINGEN

COMPTE-RENDU de la séance du Conseil Municipal du 23 novembre 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt-trois novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de WINGEN, légalement convoqué le 18 novembre 2022, s'est réuni à la mairie en séance sous la présidence du Maire, André SCHMITT,

Nombre de membres en exercice :	11
---------------------------------	----

Nombre de membres présents :	9
Monsieur le Maire, André SCHMITT	
Monsieur et Mesdames les Adjointes au Maire : Georges HOCH, Laetitia GRAESE, Claudine WALTHER	
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal :	
Noémie SCHULTZ, Léon SCHMITT-SPILL, Jean-Georges WALTHER, Guy LEIBOLD, Dominique MARTIN	

Absents non excusés:	2
M. Raphaël HARI	
M. Alain WOLFF	

Quorum :
Avec 9 membres présents, le quorum est atteint et le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la dernière séance
- 3) Décision modificative n°3 au budget principal 2022
- 4) Comptes rendus de réunions des commissions communales
- 5) Informations diverses

Désignation du secrétaire de séance

Madame Laetitia GRAESE est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la dernière séance

Le Maire rappelle que chaque conseiller a été destinataire du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2022.

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la dernière séance puis procède à sa signature.

Voix Pour : 9

Contre: 0

Abstention : 0

Délibération 55/2022 : DECISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET PRINCIPAL 2022

Au vu des résultats des grands livres des budgets de l'année 2022, et afin de procéder au mandatement des écritures d'amortissement, il est nécessaire de prendre des décisions modificatives au budget principal.

Ces décisions n'engendrent pas d'augmentation des dépenses de fonctionnement, ni d'investissement au budget concerné.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les crédits ouverts en dépenses de fonctionnement du budget principal sont insuffisants et propose une décision modificative suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL 2022		DM - 2022 proposée
66	c/6618 – Intérêts des autres dettes	+ 100 €
012	c/6411 – Personnel titulaire	+ 500 €
65	c/65568 – Autres contributions	+ 11 400 €
67	c/673 – Titre annulés sur exercices antérieurs	- 1 000 €
023	c/023 - Virement à la section d'investissement	- 10 000 €
	Total	+ 1 000 €
70	c//7588 – Autres produits divers de gestion courante	+ 1 000 €
	Total	+ 1 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL 2022		DM - 2022 proposée
21	c/2151 – Réseaux de voirie	- 10 000 €
	Total	-10 000 €
021	c/021 - Virement à la section de fonctionnement	-10 000 €
	Total	- 10 000 €

Après délibération à l'unanimité, le Conseil Municipal :

ADOpte la Décision Modificative au Budget principal pour l'exercice 2022 comme suit :

Section de dépenses de fonctionnement

Chap 66 c/6618 + 100
 Chap 012 c/6411 + 500
 Chap 65 c/65588 + 11 400
 Chap 67 c/673 - 1 000
 Chap 023 c/023 - 10 000

Section de recettes de fonctionnement

Chap 75 c /7588 + 1 000

Section de dépenses d'investissement

Chap 21 c/2151 - 10 000

Section de recettes d'investissements

Chap 021 c/021 - 10 000

Voix Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Comptes rendus de réunions des commissions communales

Les différentes commissions ont présenté leur compte rendu des dernières réunions.

Informations diverses

Néant

Le Maire clos la séance à 20h35
 Publié le 24 novembre 2022
 Transmis au contrôle de légalité le 24 novembre 2022

Le Maire,
 André SCHMITT

La secrétaire de séance,
 Laetitia GRAESE

Les membres du conseil municipal :

André SCHMITT	
Georges HOCH	
Laetitia GRAESE	
Claudine WALTHER	
Noémie SCHULTZ	
Léon SCHMITT-SPILL	
Dominique MARTIN	
Jean-Georges WALTHER	
Guy LEIBOLD	
Raphaël HARI	Absent non excusé
Alain WOLFF	Absent non excusé